Pêche artisanale

Améliorer les conditions de travail

Photo : D.R

Le ministre délégué en charge de la Pêche, Chantal Abendang Mébaley, lors de sa visite sur le site du Pont-Nomba.

Photo : AEE

Comment avoir un meilleur accès au poisson en quantité et à des prix abordables ?

F.A.
Libreville/Gabon

C'était le but de la visite du ministre délégué chargé de la Pêche, vendredi dernier, dans les différents points de débarquement des produits de la pêche. La question du prix élevé du poisson a été au centre des échanges avec les commerçants du secteur.

AFIN de différencier les points de débarquement de la pêche artisanale, s'enquérir du quotidien des pêcheurs et voir les conditions de travail des commerçants, le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie forestière, chargée de la Pêche, Chantal Abendang Mebaley, a fait le tour du propriétaire vendredi dernier sur les différents sites. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la feuille de route fixée par l'Exécutif, vise à la mise en œuvre des stratégies afin d'avoir un meilleur accès du poisson en quantité suffisante et à des prix abordables.

« J'ai tenu aujourd'hui, en ma qualité de ministre déléguée en charge de la Pêche auprès du ministre de l'Economie forestière, à faire le tour des principaux points de débarquement des produits de la pêche pour apprécier le niveau actuel des activités de la pêche artisanale », a déclaré Mme Abendang Mebaley.

Les difficultés relevées par les pêcheurs et commerçants des points de débarquement d'Ambowè, Bambouchine, Ozoungué, Pont-Nomba, Alenakiri et du Centre d'appui à la pêche artisanale de Libreville (CAPAL) sont, entre autres, liées à l'état piteux des routes, à l'accès de véhicules jusqu'aux points de débarquement, au coût exorbitant du matériel de pêche (moteurs, filets…), aux contrôles abusifs des agents de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) et aux points d'embarquement généralement éloignés des utilisateurs.

Les commerçants ont également soulevé la question du prix élevé du kilogramme de poisson, qui varie entre 3 500 et 4 000 FCFA. *« Il faut qu'on essaie de voir ensemble ce que l'on doit faire, afin de trouver des solutions. C'est vrai que la fixation du prix du poisson ne relève pas du secteur de la Pêche. Mais du ressort de la direction générale de la Consommation et de la Concurrence. Pour notre part, nous allons néanmoins prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la consommation du poisson ne soit plus un luxe dans nos ménages dans un avenir très proche, tel que voulu par les plus hautes autorités en tête desquelles le président de la République, chef de l'État, Ali Bongo Ondimba »*, a promis le membre du gouvernement.

Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac)

La Commission désormais installée à Malabo

Photo : Aristide Moussavou

Le Congolais Pierre Moussa, président de la Commission de la Cémac, qui a désormais son siège à Malabo en Guinée Equatoriale

AFP
Malabo/Guinée Equatoriale

EN marge des travaux de la 31e session extraordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique des Etats de l'Afrique centrale (Ueac), le président de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), Pierre Moussa, et le président du Conseil des ministres, Baltasar Engonga Edjo'o, ont procédé le 29 octobre 2016 à la signature de l'acte rétrocédant officiellement le bâtiment servant désormais de siège provisoire de la Communauté, à Malabo, en Guinée équatoriale.

« L'imposant édifice situé à Baney [quartier de Malabo], et où se sont déroulés les travaux préparatoires du présent Conseil des ministres, porte également témoignage des efforts courageux que déploient les autorités équato-guinéennes à notre endroit. Cet édifice, par son ambition d'abriter dans les prochains jours les administrations de la Commission, vise à régler l'embarrassante situation d'absence de siège où la Commission se trouve enlisée depuis près de 4 ans », s'est réjoui Pierre Moussa. Depuis le coup d'État de la Séléka, le 24 mars 2013, les activités de l'organisation sous-régionale ont été régulièrement perturbées par la crise centrafricaine. Son siège a servi, pendant plusieurs semaines, de refuge à une grande partie de ses 300 salariés.